

CONSEIL D'ADMINSTRATION DU JEUDI 5 AVRIL 2018

Membres du conseil d'administration présent(e)s : Laure Jamaux, Sonia Maillochon, Sophie Frebet, Boris Lelarge, Cyrille Henrio, Jean-Marie Hubert, Laurent Blanche et Nicolas Vannier.

Excusé: Philippe Delavenne. Démissionnaire : Eric Hastain.

Représentant(e)s des clubs sarthois à l'assemblée générale fédérale présent(e)s : Catherine Gallais, Julie Chevet, pv approuvé le 15/04/2018 Marie Morice, Gérard Beaujeu. Absents Philippe Stevenot et Jocelyn Bisson.

Agent de développement : Alexandra Duchemin.

EN INTRODUCTION.

- La démission d'Eric Hastain entraine une vacance de fait sur la responsabilité de la randonnée. En l'attente d'un nouveau responsable, Jean-Marie assure l'intérim.
- Les problèmes de santé de Philippe Delavenne. Le relais pour la commission course est temporairement assuré par Alexandra et Laurent.
- L'approbation d'un compte-rendu de réunion. Afin que ce document devienne une véritable feuille de route pour les membres du conseil d'administration et un instrument d'information utile aux clubs et à leurs licenciés, la procédure suivante est adoptée à l'unanimité : le procès-verbal sera validé dès sa rédaction par le président et la secrétaire ; il sera aussitôt transmis aux membres du conseil d'administration et aux délégués qui auront 5 jours francs pour d'éventuelles observations ; à l'issue de ce délai, le compte-rendu deviendra définitif et sera diffusé sur le site Internet du comité.
 - Pour réduire ces délais de rédaction, de transmission et de retour, les intervenants sont invités à transmettre rapidement leurs éléments à la secrétaire, si possible avant même la réunion.
- L'absence d'information des licenciés par leur club a amené à envoyer un message à tous les licenciés pour les inviter à être peut-être plus attentifs aux envois de leur club et à consulter régulièrement le Site Internet du comité et la Page facebook du CDRS 72. Une newsletter sera adressée aux licenciés.
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 1er février 2018, à l'unanimité.

I - LES DOSSIERS TRANSVERSAUX.

1 Informations générales

- La manifestation des 24h roller du Mans (présence de Patrick Pénault, titulaire du BEF randonnée). Les clubs sont invités à s'y associer, outre leur participation à la compétition, de trois façons (cf. le message diffusé le 3 avril aux clubs) :
 - le soutien à la permanence du stand roller installé dans le village des 24h du Mans voitures du 12 au 17 juin.
 - un coup de main pour les installations et le secrétariat lors des 24h roller du 29 juin au 1^{er} juillet.
 - la mise en place d'une randonnée urbaine le vendredi 29 juin en soirée, sous l'égide du comité départemental, adoptée à l'unanimité : prévoir dès maintenant une information, même succincte, des autorités concernées, et la mise en place d'un comité d'organisation pour établir le calendrier à observer, constituer le dossier de déclaration, rédiger le règlement de la randonnée, identifier les équipes et distribuer les rôles.

- L'AG du CDOS le 22/02 (Cyrille) a été l'occasion de constater que des licenciés FFRS faisaient partie du club Elite Sarthe.
- L'AG de la ligue le 24/02 (Alexandra) a connu peu d'affluence mais une bonne organisation due aux représentants de la ligue, du comité et du club JS Coulaines. L'accent a été mis sur le renouvellement des instances dirigeantes de la ligue en fin d'Olympiade.
- Entretien avec la députée Karamanli le 30/03 (Sophie, Alexandra, Jean-Marie). Le plan de développement du CDRS et un résumé de nos difficultés à le mettre en œuvre lui avaient été préalablement adressés. Dans le temps réservé à cette audience, ont été évoqués prioritairement les difficultés à pérenniser un emploi et à accéder aux équipements sportifs. L'appui de Mme Karamanli nous est acquis pour rencontrer les responsables des équipements sportifs de la ville du Mans, procéder au recensement des ces équipements en fonction de leurs caractéristiques (sols et capacité à recevoir du public) et démarcher les communes de l'agglomération mancelle si nécessaire.

• Invitations à des manifestations :

- 6 avril à 18h30, à Allonnes à la maison des Arts, sur « La sensibilisation et la prévention des risques pédophiles en milieu sportif » ;
- 11 avril à 18h, à la maison départementale des sports, présentation de la promotion 2018 des sportifs du Club Élite Sarthe (interventions d'une préparatrice mentale et d'une diététicienne nutritionniste) Gérard se déplacera pour le rendez-vous.
- 11 avril à 19h30, au lycée « La Germinière » à Rouillon, à l'invitation du comité départemental olympique et sportif (CDOS), pièce de théâtre « Billie Jean, Alice, Caster : Mon sexe sportif » ;
- 13 avril à 18h30, à l'USM au Mans, la Fédération française des clubs omnisports tient une réunion sur les contrats de travail https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSeDnNHWcE6LBgHKsMO eRvCdIXTLRiwDHNkeUjjiJEKFE J-Ww/viewform
- 20 avril à 20h à Nantes, conseil d'administration de la ligue (Jean-Marie) ;
- 20 Avril à 18h15 à Moncé en Belin, assemblée générale de Profession Sports et Loisirs (Gérard?)
- 15 mai, grand prix fauteuil sur le circuit Alain Prost du Mans, à l'invitation du comité départemental handisport : *Gérard, Sophie.*
- 23 mai, réponse négative à l'association « Premiers de cordée » pour une animation au MMArena en faveur des enfants hospitalisés (les éducateurs sont pris le mercredi).

Rappel du calendrier des prochains stages du CDOS

http://sarthe.franceolympique.com/sarthe/fichiers/File/catalogue formations cdos 2018 site.pdf

- 4, 7, 10 ou 13/04 : remplir une demande de subvention sur compte asso
- 12/04 lotos, stages sportifs, manifestations sportives, déclaration d'éducateurs sportifs, quelles sont les démarches administratives utiles et les bons réflexes à adopter !
- 13/04 basicompta® : un outil de comptabilité simplifié
- 20/04 donnez vie à vos présentations avec Prezi®
- 20/04 recyclage : prévention et secours civiques niveau 1
- 21/04 responsabilités de l'association et ses dirigeants
- 27/04 comment réussir ses photos de sport ?

2 Les éléments financiers

- Placement de la trésorerie (Boris): le décalage entre les recettes et les dépenses génère un fond de trésorerie qu'en bonne gestion, il convient de placer. Le trésorier y est autorisé, à l'unanimité.
- La pérennisation de l'emploi d'agent de développement (coordination Gérard) :
 - l'équilibre des ressources et des dépenses est aujourd'hui satisfaisant après divers ajustements mais la précarité de certaines recettes attendues rend nécessaire l'implication de tous dans les initiatives à prendre pour envisager l'avenir avec optimisme ;
 - démarche à la direction des services départementaux de l'éducation nationale le 27 mars (Alexandra et Jean-Marie) : pour l'intervention dans les écoles, agrément préalable sur la base d'un projet conventionné avec une école ;
 - liste des établissements du premier degré (publics et privés) pour prospection par voie électronique préalablement à des prises de contact ;
 - courriers du 29 mars afin de relancer les départements du Maine et Loire et de la Mayenne pour une intervention de notre agent de développement à hauteur de 10% de son activité ;
 - le mécénat sportif (cf. ci-après) est un autre moyen de financer notre emploi en travaillant avec le monde de l'entreprise : il implique un engagement dynamique pour y réussir, à organiser avant la fin de cette olympiade.
- Le partenariat (stage du 2 février de Jean-Marie au CROS des Pays de la Loire). De ce stage consacré aux « mécénat sportif et développement du partenariat », on peut retenir les notions mentionnées ci-après.
 - Le partenariat est un terme générique qui désigne le parrainage (ou sponsoring) et le mécénat.
 - Le parrainage (ou sponsoring) est une prestation de service : le parrain verse une somme d'argent ou fournit un bien ou un service à l'association en échange d'une prestation de communication ou de publicité de la part de celle-ci, dont les retombées attendues sont au moins proportionnelles à son investissement.
 - Le parrainage ne donne pas lieu à réduction d'impôts, si ce n'est que l'argent investi vient en déduction du bénéfice imposable.
 - La trace comptable de cet échange est une facture.
 - Le mécénat est un don: le mécène verse de l'argent ou fournit un bien ou un service à une association et n'attend de son geste aucune contrepartie. Il est cependant possible de remercier l'entreprise en faisant apparaître son nom ou son logo sans pour autant remettre en cause le caractère désintéressé du partenariat.
 - Les versements au titre du mécénat, outre la réduction d'impôts consécutive à la déduction du bénéfice du montant du don, entrainent une réduction d'impôts de 60% de leur montant dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes.
 - La trace comptable de ce don est un reçu dit « cerfa n°11580*03 ».
 - Les « organismes d'intérêt général ayant un caractère sportif » peuvent utiliser le dispositif du mécénat. Trois critères s'imposent alors (que les services fiscaux sont en droit de contrôler) :
 - le caractère non lucratif des activités : la valorisation du bénévolat peut accroitre sensiblement le poids des activités non lucratives ;
 - le caractère désintéressé de la gestion : aucun avantage direct ou indirect aux membres,
 les remboursements de frais se faisant sur justificatifs ;
 - o **ne pas fonctionner pour un cercle restreint :** la politique tarifaire doit permettre l'accès au plus grand nombre.

- La renonciation au remboursement des frais par les bénévoles ouvre droit à réduction d'impôt ; elle suppose le choix préalable entre un remboursement ou sa renonciation : la renonciation au remboursement ne peut donc pas être imposée par les instances dirigeantes.

Pour en savoir plus sur la législation en la matière, sur la démarche à adopter à l'égard de l'entreprise ou des particuliers, voire établir quelques projections chiffrées : http://paysdelaloire.franceolympique.com/art.php?id=39654 et un dossier complet est disponible au bureau du comité départemental.

- Le dossier de demande de subvention au Centre national de développement du sport (CNDS) doit être établi selon un nouveau protocole avant le 2 mai. Deux orientations sont retenues, à l'unanimité, en réponse aux appels à initiatives thématiques sportives de la campagne 2018 (1- sport et territoires carencés, 2 sport et publics, 3 sport santé, 4 sport et éthique:
 - Rééquilibrage de la pratique en milieu rural au profit des zones de revitalisation rurales (ZRR) dépourvues de clubs ;
 - Développement de la pratique féminine via le roller derby.
 - Initiation des jeunes filles au roller via le dispositif Soy Luna.
- L'achat d'une sono est décidé à l'unanimité et le conseil d'administration délègue au bureau le choix de l'équipement. Devis à envoyer au bureau pour choix définitif.

3 « Cet été, La Sarthe, destination sport »

- A l'initiative du conseil départemental et du comité départemental olympique et sportif :4 activités sont prévues dans la journée pour les enfants.
- Inscription au plus tard le 22 avril (Alexandra).
- Avec des clubs proches, sollicités (messages personnalisés du 2 avril) pour réponse avant le 23 avril :
 - 12 juillet à Bonnétable (Mamers)
 - 17 juillet à Mansigné (La Flèche)
 - 19 juillet à La Ferté Bernard (club)
 - 20 juillet à Connerré (club)
- Sans club alentour, avec le soutien d'autres clubs :
 - 13 juillet à Château du Loir
 - 18 juillet à Brûlon
 - 24 juillet à La Suze
 Le comité souhaite assurer 3 dates minimum

II - Le calendrier et les sujets des commissions.

1 Stages et Formations

- La saison 2017-2018 pour les stages Courses départementaux est terminée. La commission a proposé 3 stages course par catégorie (d'octobre 2017 à mai 2018, de la catégorie mini à Junior 1). Cependant, sur les 11 stages mis en place, seulement 5 ont pu être réalisés. En effet, par manque de structures ou de patineurs, les stages ont dû être annulés. Pour la saison prochaine, il y aura des regroupements de catégories et probablement des stages sur 1 demi-journée pour les plus jeunes.

- Concernant le stage Vitness du 6 mai à Laigné en Belin, les inscriptions sont en cours et seront closes le 19 avril.
- Pour ce qui est des stages Freestyles, 2 stages agilité ont été proposés le 17 mars pour les enfants et le 24 mars pour les adultes. Seul le stage des enfants a pu être réalisé avec 10 patineurs. Pour les adultes, il manquait des patineurs. En espérant que le stage slalom ouvert à tous dès 16 ans au Mans intéresse plus de participants le 9 juin. Pour le stage skate cross à Coulaines le 12 mai, les inscriptions sont lancées et seront closes le 3 mai.
- Un stage PPG le 7 avril a été annulé par manque de participants. Il a en effet été diffusé tardivement par rapport à la disponibilité des gymnases.
- Pour ce qui est des formations, le 15 avril il devrait y avoir la formation staffeur de niveau 1 sur ½ journée pour de la théorie, et le 22 avril il devrait y avoir la formation staffeur de niveau 2 la journée entière. L'objectif de ses formations serait d'être prêt pour la randonnée du 9 juin. Afin d'avoir un maximum de participants, la formation de niveau 1 sera proposée tous les deux ans, et la formation de niveau 2 tous les 3 ans pour les prochaines saisons.
- Pour conclure, beaucoup de stages sont annulés par manque de participants. En effet, certains clubs ne transmettent par les informations aux adhérents ou bien ne communiquent pas suffisamment avec leurs adhérents pour les motiver à s'inscrire. Les informations sont alors mises sur le site du comité et la page facebook du comité (ajout de travail pour l'agent de développement), mais cela reste beaucoup plus succinct et les adhérents n'y ont pas tous accès. La commission est alors en réflexion pour que les clubs comprennent l'importance de la diffusion des informations et de l'importance de ces stages et formations.

2 Course compétiteurs

- Bilan France Indoor (4/03) saison indoor terminée, bonne organisation de Mouilleron.
- 30/03 3 pistes : manifestation internationale avec quelques clubs sarthois le week-end de Pâques.
- Organisation des départementaux (8/04), Sonia se déplace.
- Protocole de qualif championnats outdoor.
- Bilan speed roller : challenge speed à garder ou pas car cette année juste 2 manches ont eu lieu. La commission course verra cela lors de sa prochaine réunion.
- Sélection des compétiteurs aux régionaux et aux départementaux. Greg remplace Philippe.

3 Course open : rappel du calendrier.

- 8/04 6h Ballan Miré
- 20/05 6h Carole et 6h Quentin
- 2et3/06 2x6h La Faute
- 9 et 10 juin 24h Quiberon
- 30/06 et 1/07 24h du Mans
- 5/08 6h Paris
- 9/09 6h Betz le Château
- 23/09 6h Angers
- 30/09 6h St Lo

4 Randonnée (auxquelles des clubs sarthois ont déclaré participer) :

- 29/04 : rando des Salines (Besançon)

- 1/05: Trans'Oise

- 20/05 : Côte d'Amour (La Baule, Guérande)

- 26 et 27/05 : traversée des Landes

- 29 juin : rando urbaine des 24h du Mans.

5 Stages CDRS:

- 25/02 à Joué l'Abbé
- 24/03 agilité adultes
- 15/04 staf 1
- 22/04 staf 2
- 6/05 vitness
- 9/06 slalom adultes

_

6 Promotion et communication:

- Nouveau logo envoyé à chaque club par la fédération il y a 15 jours. Nouveau logo pour le CDRS 72 reçu également.
 - Les 24h seront la vitrine du roller en Sarthe du 29 juin au 01er juillet.
 - Pour un Kid's roller : entre 80 et 120 participants la journée.
 - Les nouveaux visuels CDRS ont été envoyés par mail.

7 Freestyle

• Les compétitions :

- Le 4 février à Pornichet, une belle compétition starter d'une centaine de participants dont 5 Sarthois (1 Roul'mans et 4 du RMCS). Les résultats complets sont sur le site du comité. La Sarthe a fait plus que sa part de podiums (Andrew Brocard 1^{er} en hauteur CJS, Joshua Feve 1^{er} en skatecross et 2^{ème} en speed slalom CJS, Maxime Haon 1^{er} en hauteur et 3^{ème} en speed slalom benjamin et Cyrielle Desnoes 3^{ème} en skatecross mini). Cyrille a été validé juge sur cette compétition.
- Le 11 février au Mans, une très bonne organisation, bien rodée, 3 juges pour un starter (soit 3 fois plus que nécessaire) et malgré tout une imprécision totale sur le jugement, des pertes de temps considérables... C'est pourtant la première fois en 4 ans que la compétition se termine dans le délai annoncé. Concernant les participants, 16 jeunes répartis entre le RMCS, Connerré et Roul'mans font 3 podiums (Cyrielle Desnoes 2ème en mini pour le RMCS, Eliott Masson 3ème en minime pour Roul'mans et Victor Dalmont 3ème en cadet pour le RMCS). Il y avait aussi des moins jeunes : 9 participants en junior-senior-vétérans dont 4 Manceaux de Roul'mans : Andrew Brocard finit 3ème de cette catégorie. 67 participants ont pris part à cette compétition de skatecross.
- Le 31 mars et 1^{er} avril, une des plus importantes compétitions de l'année avait lieu à Pornichet. Seul représentant sarthois, Andrew Brocard (Roul'mans) finit 1^{er} en saut en longueur (saut à 5m20 meilleure performance mondiale de l'année) et 4^{ème} en hauteur pure (saut à 1m35).
- La prochaine compétition aura lieu à Saint Gilles Croix de Vie les 21 et 22 avril : 8 patineurs sarthois (1 Roul'mans et 7 RMCS) feront le déplacement et Cyrille officiera à nouveau comme juge.

• Informations diverses :

- Le règlement concernant les juges a été assoupli et il n'est plus obligatoire de se faire valider dans l'année suivant la formation. Anne Sophie pourra donc tranquillement faire valider sa formation au cours de l'année prochaine.
- Les championnats de France freeride seront les 12 et 13 mai à Saint Medard en Jalles : 8 riders sarthois sont qualifiés. Les championnats de France slalom seront les 2 et 3 juin à Colomiers : 5 patineurs sarthois sont qualifiés à l'une des 3 épreuves (speed slalom) et aucun pour le battle et le classic. Pour l'instant, le déplacement au CDF freeride est prévu, à l'inverse du déplacement au CDF slalom (trop peu de résultats, déplacement coûteux...)

- Les classements disponibles actuellement sur le site de la fédération sont erronés car ne prennent pas en compte les compétitions starter. Sans cela, la Sarthe compterait entre 4 et 6 patineurs dans les 5 premiers de leur catégorie en freeride (hauteur pure et/ou skatecross) et 2 patineurs dans les 5 premiers de leur catégorie en speed slalom.
- Cyrille passe son CQP vendredi 06 avril.
- L'INSEE n'a toujours pas fait les changements de statut et de nom du comité, un mail a été envoyé à leur intention. Si besoin, il faudra prendre rendez-vous avec l'URSSAF du Mans pour que le nécessaire soit fait.

8 Roller derby:

- Le RD72 a perdu son gymnase. Nous y avions 2 créneaux par semaine. La mairie a très rapidement réagi et nous a proposé un créneau aux mêmes horaires le samedi matin. Nous qui étions à la recherche de plus de créneaux en avons perdu la moitié avec l'incendie. Par ailleurs, l'association stockait une malle dans le gymnase et y a perdu près de 700€ de matériel.
- L'organisation du tournoi qui arrive les 28 et 29 avril a été plus compliquée que prévue : le gymnase de la Californie n'est finalement pas adapté pour recevoir un tournoi tel que nous souhaitons l'organiser (sols qui "collent" et modification du revêtement au niveau de l'emplacement des virages, ce qui est dangereux pour les joueuses). Nous avons réussi à obtenir le gymnase du SUAPS pour cet événement qui pourra donc avoir lieu.
 - L'équipe masculine est créée : les Rillettes Chili Peppers. Elle se constitue actuellement de 13 joueurs.
 - L'équipe des Missfeet a participé au Championnat de France cette année, et finit 6ème sur 6 du classement de Nationale 2 zone 2 (Nord Ouest)

9 Roller hockey

- Mauvaise nouvelle : pas de Kids roller ni de Kids hockey cette année. Pas assez de disponibilités ni pour Nicolas, ni pour le responsable hockey de Roul'Mans (Laurent Chailleux) qui gère plus des 2/3 de la mise en place de ce type d'événement.
- Possibilité de rollermix étudié demain à Roul'Mans.
- Bonne nouvelle : par contre, Laurent a pris l'initiative d'inviter le club de La Flèche (avec l'aide d'Olivier Masson, qui intervient dans ce club à raison de 3 créneaux par semaine.) à 2 séances d'entrainement de hockey Roul'Mans : le 16 mars, 5 patineurs sont venus, avec leurs parents, et une autre est prévue le 20 avril.
- Roul'Mans est invité au gala du RS2M (Roller Sport Mayenne Marcillé) le 20 Mai à Mayenne, pour un match enfants et un match senior de hockey.
- Des problèmes de talon rencontrés sur 4 joueurs risquent de mettre en péril l'équipe.

10 Juges et arbitres :

- championnat départemental ce week-end avec 10 juges, 3 se représentent à l'examen aux « régionaux route » à Angers.
- Si de plus en plus de juges sont formés, il serait bien de prévoir les tenues pour les courses(blanc). A voir au prochain comité course.
- A revoir la grille des tarifs d'engagement en relation avec les quotas de juges.

11 Agent de développement :

- A voir au niveau du comité pour l'assurance du matériel stocké et non assuré. Reléguer l'information auprès des clubs.

Prochaines réunions

- Le 5 juillet 20h15 : bilan saison sportive et préparation rentrée.
- **Le 4 octobre :** le point sur le plan de développement, le point sur les finances, la préparation de l'AG annuelle à prévoir mi-novembre (à confirmer le 05 juillet).